

## **LES TRACES MATERIELLES DU POLITIQUE EUROPEEN, SES ESPACES-TEMPS ET SES ACTEURS**

Si la démocratie est définie comme la configuration du politique et si le politique se présente aussi comme forme symbolique, nous pouvons dès lors appréhender la démocratie comme configuration du symbolique. En d'autres termes, nous appelons démocratie cette configuration qui rend possible le politique et dans laquelle s'inscrivent les mythes du politique. Pour saisir les « mythes » du politique européen, il paraît nécessaire de revenir sur l'explicitation de son caractère symbolique.

Le « symbolique » est un domaine de l'existant, c'est en quelque sorte la manière par laquelle l'homme constitue et organise son expérience. Il renvoie à des systèmes de croyance complexes grâce auxquels l'individu se représente le monde et donne une signification à ses actions. Tout phénomène est doté d'une matérialité – des traces matérielles – et c'est cette existence matérielle des traces qui garantit la possibilité de son étude (Molino, 1989). Une telle acception suppose que le politique est doté de traces matérielles à partir desquelles nous pourrions examiner son organisation, les modalités de son existence, aussi bien que les enjeux qu'elles impliquent. En ce sens, les programmes électoraux se présentent comme des traces concrètes du procès politique à partir desquelles nous pouvons interroger les enjeux et les modalités d'existence du politique d'une manière sociologique. Ils correspondent en quelque sorte à l'indicateur du « quoi » de la configuration démocratique. Ils donnent à voir ce que le travail politique produit comme sens de l'Europe.

Nous nous appuyons pour cela sur la théorie anthropologique de l'expérience humaine, développée par J. Molino, dans le dessin d'apporter quelques précisions concernant l' « objet

symbolique ». Le premier postulat de la réflexion de Molino est que cet objet englobe trois dimensions : une dimension *poïétique*, de la production, une dimension *esthétique*, de la réception et le niveau neutre, des *traces matérielles*. La trace matérielle sert comme point de départ de l'étude d'un fait symbolique. Un phénomène, lorsqu'il est doté d'une matérialité, peut être qualifié d'outil de connaissance et être analysé comme tout autre objet du monde. En effet, « la pensée s'objective en lui et permet cette incessante dialectique de l'objet et de l'opération qui garantit seule le progrès de la connaissance ; on peut analyser, disséquer ses éléments constitutifs et les différentes configurations dans lesquelles il entre » (Molino, 1986 : 14). Ces objets symboliques ne sont qu'un aspect du phénomène ; ils constituent les traces où s'inscrivent les produits d'opérations passées et les possibilités de nouvelles opérations. Cette trace matérielle ne prend sens que si elle est mise également en relation avec les deux autres dimensions : les espaces-temps et les acteurs qui la produisent (leur processus de production), ainsi que ceux auxquels cette trace est destinée (leur réception). Les programmes des élections du Parlement Européen de 2009 demeurent ainsi le point de départ de l'analyse du politique européen, des mythes qu'ils construisent et des configurations qui rendent possible cette construction, à la fois comme dimension *poétique* et comme dimension *esthétique* des mythes politiques.

Dans le cas de l'étude du politique européen, il s'agit d'examiner à la fois leur processus de production, leur organisation, les intentions des producteurs, les contraintes et les enjeux qu'implique cette production, et le processus de leur réception, déchiffrer le public-cible, examiner les différentes interprétations possibles des messages transmis. En revanche, le point de départ de cette démarche ne peut être autre que la description analytique des produits symboliques eux-mêmes.

Il ne suffit pas en effet de procéder à une démarche interprétative de ces traces du politique. Car, le problème que pose la posture herméneutique est de l'ordre de la définition de l'objet sociologique. Une connaissance exclusivement compréhensive ou interprétative de la réalité sociale « oublie que le sens est lui-même produit et déterminé par une structure génératrice » (Quéré, 1999). Autrement dit, une démarche adéquate devrait inclure une approche complémentaire capable de prendre en compte les cadres institutionnels, normatifs et réflexifs,

de l'action sociale, ainsi que les conditions empiriques dans lesquelles les discours sont transmis, actualisés et éventuellement transformés.

## **1. Les espaces**

Les espaces réfèrent aux lieux où les mythes, sous forme de programmes électoraux, sont produits, ainsi qu'aux lieux auxquels ces mythes s'adressent. Pour comprendre les mythes il est nécessaire de comprendre ces espaces, leur organisation, leur structuration, leurs règles de fonctionnement. Dans ce dessein, nous mobilisons notamment deux auteurs, Pierre Bourdieu et Jürgen Habermas. Nous avons recours dans un premier temps au concept de « champ » de P. Bourdieu, afin de penser l'organisation des lieux de la production et de la diffusion des programmes électoraux, les configurations qui se produisent par les relations entre différents participants dans le champ du politique européen. Il s'agit également de penser la possibilité d'accès, pour ces acteurs, au champ du politique et la manière par laquelle est conférée la légitimité de cette participation. Nous articulons par la suite ces éléments conceptuels avec la vision du social de Habermas et en particulier avec son concept d'« espace public ». Cela vise à attribuer une dimension plurielle non seulement aux espaces sociaux mais à l'espace du politique même.

### **1.1. Le politique comme « champ »**

Définir les programmes électoraux comme point de départ pour l'étude du politique européen, cela implique a priori que les mythes que nous cherchons à analyser sont produits de manière institutionnelle. Il faut en ce sens appréhender le politique européen dans ses configurations

institutionnelles<sup>10</sup>, appréhender le politique comme une institution et l'étudier en tant que tel. Cette institutionnalisation invite à réexaminer les rapports entre les statuts des acteurs sociaux dans ce processus de production du raisonnement politique. La vision bourdieusienne du social offre un cadre théorique fécond, permettant d'étudier l'institution politique. Les études de P. Bourdieu se distinguent de la plupart des études sur le politique, en ce qu'ils se donnent comme objet d'investigation non pas le politique lui-même, mais le *champ politique*.

Les « champs » reflètent la manière dont Pierre Bourdieu conçoit les institutions. Il les définit comme des sphères de la vie sociale qui se sont progressivement autonomisées à travers l'histoire, autour de relations sociales, d'enjeux et de ressources propres, différents de ceux des autres champs (Bourdieu, 1980). En ce sens, la théorie des champs s'inscrit dans une continuité avec la tradition de réflexions sociologiques et anthropologiques sur la différenciation historique des activités ou des fonctions sociales et sur la division sociale du travail. Pour le sociologue, chaque champ est à la fois un champ de forces et un champ de luttes. Il y a une distribution inégale des ressources au sein des champs et entre les champs, ce qui renvoie à un rapport de force entre dominants et dominés, lesquels s'affrontent pour conserver ou transformer leur position.

Chaque champ est aussi caractérisé par des mécanismes spécifiques de capitalisation des ressources légitimes qui lui sont propres. Il demeure dès lors une vision pluridimensionnelle de la société, considérant que l'espace social est composé d'une pluralité de champs autonomes, ou plutôt relativement autonomes, définissant chacun des modes spécifiques de domination. Il n'y aurait, donc, non pas « un » capitalisme caractérisé par une forme principale et déterminante de domination, à savoir l'exploitation capitaliste, mais plutôt « des » capitalisations et « des » dominations (Bourdieu, 1980). Il n'y a pas une Union Européenne, mais une pluralité de champs qui la construisent et qui se construisent par elle (champ économique, champ politique, champ culturel, etc.).

Bourdieu attribue au champ politique la définition générale de « champ » : c'est-à-dire, « à la fois comme champ de force et comme champ de lutte visant à transformer (ou à conserver) le

---

<sup>10</sup> Les discours électoraux ne sont pas les seules traces du politique européen. D'autres institutions produisent des mythes, ainsi que d'autres configurations non-institutionnelles.

rapport de forces qui confère à ce champ sa structure à un moment donné » (1981 : 3). Il prolonge cette vision en le définissant aussi comme « le lieu où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements, entre lesquels les citoyens ordinaires réduits au statut de « consommateurs » doivent choisir, avec des chances de malentendu d'autant plus grandes qu'ils sont plus éloignés du lieu de production » (1981 : 3).

Bien que la vision de Bourdieu renvoie à la disposition à la politique de chaque agent social, ou plutôt à son « capital politique », l'auteur distingue, d'un côté, les producteurs qui ont le monopole de la production de produits politiques, et de l'autre, les consommateurs, les citoyens ordinaires. Ces derniers ont, en théorie, tous accès aux produits politiques mais, en réalité, leurs dispositions à la politique sont inégalement distribuées entre les « consommateurs avertis », qui ont les moyens de choisir, et les « consommateurs de base », qui souvent n'ont pas d'autre alternative que de s'abstenir ou de s'en remettre aux choix de leurs représentants. Il faut en ce sens appréhender les acteurs qui sont directement liés à la production des mythes européens, sous forme de programmes électoraux, comme étant légitimes à le faire : une légitimité conférée par ceux que ces acteurs sont censés représenter.

Autrement dit, les individus ne seraient capables de développer un discours politique que dans la mesure où ils sont socialement autorisés. Le niveau d'éducation fonctionne en particulier comme un titre assurant, à celui qui le possède, la légitimité nécessaire à la constitution d'une opinion politique. En ce sens, la « compétence politique » est vue ici comme un attribut statutaire, ce qui conduit à une concentration des moyens de production proprement politiques aux mains des professionnels et donc à une dépossession corrélative du plus grand nombre (2000).

Cette dépossession est à l'origine du phénomène de l'« aliénation » politique. Les individus qui n'ont pas le droit, légitime, de participer au champ politique sont obligés de faire appel à des délégués afin d'être représentés et donc d'exister politiquement, de former un groupe légitime. Or, il serait plus juste, selon Pierre Bourdieu (2000), de parler de « représentation » plutôt que de « délégation », car c'est moins le groupe qui transmet son pouvoir au délégué que ce n'est le délégué qui institue le groupe et lui confère paradoxalement un pouvoir en le faisant exister

par une représentation unifiée. C'est en partant de cette acception que, dans notre recherche, nous mettons la focale sur les rapports qui s'instaurent entre les acteurs et les groupes d'acteurs d'un même parti politique, et sur la manière dont ces rapports s'articulent avec le discours produit. Comment ces hiérarchies internes à un parti configurent-elles la production des mythes européens partisans ? Quel est le rapport entre les acteurs d'un parti et ses potentiels électeurs ? Comment ce rapport joue-t-il comme configuration pour la production des programmes électoraux ?

En effet, ce processus de délégation, qui se transforme ensuite en représentation, renforce les risques d'une certaine *aliénation*, du fait de l'autonomie dont jouissent les représentants à l'égard de ceux qu'ils représentent. Lorsque la source de l'autorité du représentant est oubliée, celui-ci ne parle plus en leur nom mais à leur place (des individus qui lui ont conféré son autorité) (Bourdieu, 1981). Plus les représentés sont démunis culturellement, plus l'aliénation est probable : en raison de l'absence des moyens techniques, des instruments de compréhension nécessaires, et surtout de l'autorité sociale dont témoigne la maîtrise de la langue légitime, les représentés ne sont pas en mesure de comprendre et de critiquer les positions de leurs mandataires. Ainsi l'absence de contrôle permet aux représentants de faire valoir leurs propres intérêts au lieu de ceux qu'ils prétendent défendre.

Il existe aussi un deuxième facteur qui, augmente le risque de l'aliénation : il s'agit de l'autonomisation du champ politique. En effet, le « champ politique » est considéré comme un univers, un espace social qui a ses propres règles, où entrent en concurrence les acteurs politiques, où s'élaborent les problématiques politiquement légitimes. Le champ politique a, en quelque sorte, une logique propre, ses propres critères d'évaluation et de fonctionnement : « le champ [politique] est un microcosme, c'est une sorte de monde séparé, de monde à part, fermé sur lui-même, en grand partie, pas complètement, si non la vie politique serait impossible, mais assez fermé sur lui-même et assez indépendant de ce qui se passe à l'extérieur. Et c'est dans ce petit monde, ce microcosme, que se joue un jeu tout à fait particulier dans lequel s'engendrent des intérêts particuliers » (Bourdieu, 2000 : 35). Nous retenons essentiellement de ces propositions que les rapports extra-partisans construisent une configuration possible du politique européen, autant que les relations intra-partisanes.

Si le champ politique est le lieu d'une concurrence pour le pouvoir qui s'accomplit par l'intermédiaire d'une concurrence pour les profanes ou, mieux, pour le monopole du droit de parler et d'agir au nom d'une partie ou de la totalité des profanes, ce *raisonnement politique* – ce cadre de référence que partagent les gouvernants et les gouvernés – est, alors, une imposition de la part de représentants. Il renvoie à un processus de production symbolique lequel est maîtrisé par les agents politiques institutionnalisés. Car le champ politique selon Bourdieu (2000) est caractérisé par une lutte interne : *la lutte politique*, définie comme lutte pour maintenir ou changer la vision du monde social, en conservant ou en modifiant les catégories de perception du monde et en travaillant à la production d'un *sens commun* qui apparaît comme vérité du monde social.

Ainsi, en appréhendant le champ politique comme une instance socialisatrice, comme une des « usines de fabrication » d'*habitus*<sup>11</sup>, permet de prendre en compte la dimension cognitive du politique dans le concept de champ. Quelles sont les visions de l'Europe que le champ politique produit ? Quel est le sens commun qui fonde les mythes de l'espace politique européen ? Prendre en considération le champ politique consiste à saisir le sens qu'il produit et diffuse et à le ramener aux règles et aux enjeux du champ qui jouent sur le processus de sa production. Situer le politique européen dans un champ précis consiste à reconnaître qu'il existe un espace socialement structuré et hiérarchisé, caractérisé par une certaine distribution du droit d'accès à cet espace et des modalités de participation au travail de production du politique, ainsi que par des acteurs spécialisés, impliqués de manière directe et officielle dans cette production. Il s'agit

---

<sup>11</sup> P. Bourdieu définit l'*habitus* comme un « système de dispositions durables et transposables ». Autrement dit, l'*habitus* fournit à l'individu des manières de percevoir, de sentir, de faire, de penser. Ces manières, ces dispositions, sont intériorisées par les individus, le plus souvent inconsciemment, de par leurs conditions objectives d'existence et leur trajectoire biographique. Elles sont « durables », car, si elles peuvent se modifier au cours des expériences des individus, elles sont fortement enracinées à l'intérieur des individus et tendent à résister au changement, assurant ainsi une certaine continuité dans la vie d'une personne. Bourdieu les qualifie aussi (les dispositions) de « transposables », car, ces dispositions acquises au cours de certaines expériences de l'individu dans un certain milieu ont des effets sur d'autres sphères de l'expérience. Enfin, l'*habitus* est considéré par le sociologue comme un « système », car, ces dispositions tendent à être associées, unifiées entre elles ; l'*habitus* est un principe qui retraduit les caractéristiques d'une position en un style de vie unitaire, c'est-à-dire « un ensemble unitaire de choix de personnes, de biens, de pratiques ».

également de considérer que leurs activités sont inscrites dans les contraintes et les possibilités que l'organisation de ce champ implique.

Comprendre le politique européen sous forme de discours programmatiques consiste à ramener ces discours aux caractéristiques de l'espace dans lequel ils ont été produits. Cela implique d'observer l'organisation et les modalités d'organisation de l'ensemble des procédures qui aboutissent à la production des discours électoraux.

## **1.2. Une autonomie toute relative : du « champ » aux « espaces »**

Le « champ politique » présente en effet une particularité par rapport aux autres champs. Sa particularité réside dans le fait que ce champ n'est pas entièrement autonome. Animé, certes, par un mouvement d'autonomisation, il ne peut pas, cependant, atteindre une indépendance totale, car les positions politiques sont à la fois déterminées par les exigences de la lutte interne, mais aussi par le souci de mobiliser des individus à l'extérieur du champ : représenter des électeurs. Comprendre alors la production du politique et donc le sens que celui-ci porte, ne nécessite pas seulement de se focaliser sur l'étude de l'organisation et du fonctionnement du champ politique lui-même.

Le social est pensé en termes de relations. Chaque habitus est pensé par rapport à un autre habitus. Chaque champ par rapport à un autre. P. Bourdieu définit l'« espace social » comme « ensemble de positions distinctes et co-existantes, extérieures les unes aux autres, définies les unes par rapport aux autres, par leur extériorité mutuelle et par des relations de proximité, de voisinage ou d'éloignement et aussi par des relations d'ordre, au-dessous et entre » (Bourdieu, 1980 : 20). Cette vision du social lui permet de mettre en œuvre (et par ailleurs de revendiquer) une « sociologie relationnelle », à la différence d'une sociologie qui s'intéresse aux « réalités » substantielles en termes d'individus, de groupes, etc. La sociologie bourdieusienne repose sur la reconstruction des relations objectives qui structurent le monde social ; travail qui rompt avec le sens commun et qui doit, par conséquent, être effectué par le sociologue. En d'autres termes, au lieu de focaliser l'analyse sur les pratiques des agents sociaux en elles-mêmes et pour elles-

mêmes ou au lieu de se contenter de mettre en évidence une corrélation entre telle pratique et telle position sociale, Bourdieu cherche à définir sociologiquement les processus par lesquels se structurent les relations dans l'espace social. Il cherche à montrer les mécanismes qui rendent possibles ces relations et qui ne pourraient être rendues visibles que par la science. Nous retenons notamment de cette conception bourdieusienne du politique que ce dernier n'est pas fermé sur lui-même. S'il est caractérisé par une autonomie, celle-là n'est que toute relative. Comprendre alors les configurations du champ politique européen demande de les articuler avec d'autres champs européens et avec les mythes que ces champs produisent.

Quoiqu'heuristique, cette conception du social ne nous permet pas de présenter la conception de l'espace politique européen tel que nous l'envisageons. Pour nous, il n'y aurait pas seulement une pluralité de champs en interaction, mais aussi une pluralité de champs politiques ou plutôt une existence plurielle des espaces du politique. Dans notre recherche, chaque programme électoral renvoie à un autre espace du politique, caractérisé par ces propres règlements et produisant des sens de l'Europe différenciés. La conception habermassienne du social offre une perspective intéressante pour développer ces réflexions. En effet, J. Habermas, dans son œuvre « Théorie de l'agir communicationnel » (1981), part d'une critique de la théorie de l'action sociale wébérienne, pour présenter ensuite son propre modèle. Il considère les quatre idéaux-types de Weber comme trop limités, ne portant que sur la possibilité d'atteindre un but, dans toutes ses dimensions (action téléologique). Weber les classe par ordre croissant de rationalité : action motivée par l'habitude, l'affection, les valeurs et enfin l'action rationnelle en finalité. Pour Weber, le développement de la rationalité a permis aux hommes de s'extraire d'un monde des traditions et des émotions et de produire des sociétés modernes, d'abord guidées par les valeurs religieuses, puis, par la rationalité bureaucratique. Il voit le risque pour le monde de perdre le sens à cause de l'autonomisation des sphères d'activité, incapables de communiquer entre elles. Car, il considère que les hommes ne disposent pas des capacités de faire sens dans n'importe quelles circonstances.

Habermas souhaite, au contraire, mettre l'accent sur cet agir orienté vers l'intercompréhension entre les différentes sphères, régulé par des principes. Il définit l'« agir instrumental » comme téléologique, relevant de la visée technique, l'« agir stratégique » comme téléologique également, mais orienté par un intérêt en relation avec les décisions d'un partenaire rationnel,

enfin, l'« agir communicationnel » comme recherche non-téléologique d'une définition commune des situations.

Les actions humaines incorporent tous les niveaux sans qu'il y ait fragmentation. Nous habitons en même temps tous les mondes. Ce qui veut dire que la dimension du politique est plurielle. En ce sens, un espace politique serait en relation permanente avec tous les autres niveaux de la politique. Pour comprendre alors le politique, il est nécessaire d'interroger les relations que celui-ci entretient avec ces différents niveaux. Ce sont ces relations qui constituent l'*espace public*. L'espace politique n'est plus réservé aux seuls acteurs institutionnels et éclairés. Il ne peut se comprendre qu'à partir de sa relation avec d'autres espaces de la société où se distinguent les différents processus sociaux qui y contribuent. Il est important de noter ici que si nous adhérons à cette conception du politique, dans notre recherche nous ne prenons pas en compte tous les espaces possibles du politique européen, mais seulement ceux directement liés avec les neuf programmes électoraux qui composent notre corpus et leurs mythes.

Dans le premier ouvrage, majeur de Habermas, « L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise » (1993), quoique cette vision du social ne soit pas explicitement présente, on en trouve déjà les traces. Habermas, en se référant à Koselleck et à son œuvre « Le règne de la critique » (1979), démontre comment la bourgeoisie du XVIII<sup>e</sup> siècle a fait usage public de la raison, afin de créer les conditions pour l'émergence de l'opinion, ce que le sociologue considère comme la condition de réalisation de la démocratie (Habermas, 1993). Pour Habermas, les activités au sein de l'espace public ne se réduisent pas à la communication politique mais elles l'excèdent largement : il voit en elles plutôt un facteur constitutif du politique. L'espace public contient toutes les thématiques, toutes les opinions, qui, émises dans la sphère privée, peuvent gagner le niveau public.

Dans les débuts du capitalisme marchand et financier il existe des éléments qui modèlent un niveau complexe d'échange : échange de marchandises et échange d'informations. En effet, à cette époque émerge un vaste réseau horizontal de dépendances économiques qui ne peuvent plus être ramenées aux rapports féodaux. En ce sens, l'activité économique s'organise sur un échange de biens plus étendu, qui dépasse les frontières du royaume, en se plaçant sous le

contrôle et la direction de l'autorité politique. Cette autorité politique, alors, se verra confrontée à des intérêts commerçants et financiers importants.

Parallèlement à la naissance d'un Etat moderne, s'est constituée une nouvelle bourgeoisie autour de fonctionnaires de l'administration royale, des juristes, médecins, prêtres, professeurs, etc. Au sein de cette nouvelle classe sociale, le pouvoir politique a provoqué une prise de conscience qui révèle au public la nature d'adversaire social de la bourgeoisie face à l'autorité politique et sa place dans le cadre d'une « sphère publique bourgeoise » naissante. Progressivement, tout ce qui est considéré comme relevant de l'intérêt collectif concerne désormais les sujets de la monarchie et devient leur affaire. Autrement dit, l'espace public relève pour Habermas de l'intérêt d'ordre public porté à la sphère privée qu'est la société bourgeoise, mais pris en compte par les sujets qui y voient leur affaire propre.

Le développement et l'autonomisation de cette sphère publique bourgeoise ont été fortement favorisés par un essor considérable de la presse. Avec un public général de lecteurs, composé surtout des citoyens et des bourgeois qui adaptent désormais leurs habitudes de lecture aux nouvelles publications, et notamment à l'entrée de l'analyse critique dans la presse quotidienne, se forme au sein de la sphère privée un réseau dense de communication publique. De cette manière se développent des nouvelles formes de sociabilité fondées sur la pratique de la discussion et l'usage de la raison ; discussion dans les salons où sont commentées les informations fournies par les journaux et où chacun exprime son opinion et son jugement. Le principe de la publicité de l'information, est en quelque sorte, aussi le principe de contrôle que le public bourgeois est en train d'opposer au pouvoir pour mettre un terme à la pratique de l'arbitraire propre à l'Etat absolu. Autrement dit, ce principe de publicité favorise la création d'un nouvel espace politique élargi où tente de s'effectuer une médiation entre un espace politique officiel (l'Etat) et un espace politique officieux (les citoyens). Dans notre cas, cette pluralité des espaces se traduit par les espaces de production des discours électoraux, c'est-à-dire les espaces où émergent les diverses opinions qui appréhendent l'Union Européenne et la manière par laquelle est envisagé le vivre ensemble par ceux qui les produisent.

Pour Habermas, cette médiation fait valoir « l'opinion publique », en offrant la possibilité de la représentation d'une aptitude et d'une légitimité au jugement et à la critique raisonnée du

pouvoir. En d'autres termes, on assiste ici, à l'émergence conceptuelle d'une « compétence politique ». Pour Habermas la constitution d'un espace public est la condition d'une compétence politique et de la naissance de la citoyenneté. La publicité de l'information et notamment de l'information politique, correspond à une modification des processus de légitimation de l'activité politique, permettant ainsi l'émergence de la notion de citoyenneté et la mise en place de la concurrence électorale. Cette médiation entre l'Etat et les individus se poursuit progressivement aux XVIIIe et XIXe siècles à l'aide d'un ensemble de dispositifs institutionnels déterminés, telles que les structures de l'Etat constitutionnel, les élections, la presse et surtout la publicité des débats parlementaires. En ce sens, l'autorité politique paraît de plus en plus comme soumise au tribunal d'une critique rationnelle et légitime. La prise en compte de l'« opinion publique » dans la production et le processus de légitimation des projets politiques invite à questionner comment l'opinion publique « européenne » s'articule avec le contenu des programmes et avec leur configuration historique et pragmatique.

En s'intéressant de plus près au modèle libéral de la démocratie bourgeoise, Habermas y trouve certes un potentiel d'émancipation mais aussi une forte contradiction dans la mesure où l'opinion publique plébéienne est réprimée et l'expression de l'intérêt général est surtout basée sur celui de la classe sociale bourgeoise. Le passage de l'Etat constitutionnel libéral à l'Etat social aboutit à une dégradation de la sphère publique bourgeoise : l'intervention croissante de l'Etat social dans tous les domaines de la vie sociale conduit à ce que Habermas appelle « une reféodalisation de la sphère publique ». L'interpénétration des domaines privés et publics avec la prise de décision étatique sur le mode administratif et technique aboutit à un affaiblissement des fonctions critiques de la sphère publique.

Ainsi, au sein de l'Etat, la sphère publique se trouve dépossédée de ses fonctions critiques et Habermas y observe parallèlement une dépolitisation des administrés. L'opinion publique y perd sa fonction critique car elle est assujettie par des groupes d'intérêts qui utilisent la technique publicitaire au service privé de leur pouvoir (Habermas 1993). En d'autres termes, la publicité critique a été substituée par une publicité de « démonstration et de manipulation ». Il s'est produit une dérive vers un espace public purement acclamatif où la politique peut redevenir spectacle et où le marketing politique se substitue à la rhétorique. Avec la publicité manipulée, ce n'est plus l'opinion publique et son esprit critique qui est motrice du politique

mais un consensus fabriqué, prêt à l'acclamation. En soutenant l'idée d'un déclin de l'espace public et d'une crise de la citoyenneté, Habermas fait le lien entre la question de la *publicité* et la nécessité de réintroduire la raison dans la logique de l'action sociale et en particulier dans la communication. Il y a des tendances contraires dans la société civile en vue d'une meilleure publicité des questions publiques qui conduisent l'auteur à défendre la thèse suivant laquelle *la conscience technocratique* laisserait peu de place à une re-politisation de la sphère publique, ainsi qu'à une appréciation réservée de la capacité critique du « public ». Nous pouvons, à notre tour, nous interroger sur les modalités de l'utilisation de l'« opinion publique » dans la construction des mythes européens.

Si nous avons développé si longuement la conception de l'espace de Habermas, c'est parce qu'il reconnaît dans ses travaux, postérieurs notamment, le fait que le social ne se réduit pas à un seul espace public. Il va même jusqu'à reconnaître l'existence d'un « espace public plébéien » (Habermas, 1992). L'espace public est un espace large qui opère comme médiation d'autres espaces plus petits permettant ainsi (plus ou moins) aux membres des espaces particuliers de participer en tant que citoyens à la définition de l'intérêt général. L'espace public ne peut pas s'appréhender comme une institution, ni comme une organisation ou un système, car même s'il implique certaines frontières intérieures, « vis-à-vis de l'extérieur, [il] se caractérise par des horizons ouverts, poreux et mobiles » (Habermas, 1997 : 387).

La référence à la conception spatiale de Bourdieu et d'Habermas ne vise pas à montrer notre adhésion (*a priori*) aux conclusions des auteurs concernant la constitution des espaces du politique. En revanche, nous partageons l'idée d'une dimension plurielle du social et du politique en termes d'espaces, ainsi que l'idée de la non-autonomie de l'espace politique officiel, ou du moins de son autonomie partielle. En ce sens, il faut l'appréhender dans une acception plus large qui le rend relationnel avec d'autres espaces.

Pour comprendre le politique européen il ne faut pas le ramener uniquement à l'organisation et aux logiques qui animent de manière directe le travail de la production des discours politiques, mais aussi aux valeurs et aux principes des contextes plus larges, sociétaux et tran-sociétaux, qui pénètrent les frontières du champ politique institutionnel et s'incarnent dans les produits symboliques du politique.

La production des programmes électoraux de notre corpus implique en effet différents espaces. Nous pouvons dès à présent distinguer deux types d'espaces principaux, l'un européen et inter-partisan, l'autre national et intra-partisan. Le premier est lié à la production des programmes des partis européens, le second à la production des programmes domestiques. La question essentielle à poser est celle de savoir comment la particularité de chaque espace joue sur la production des mythes européens. De quelle manière les réglementations des activités collectives de chaque espace sont-elles impliquées dans cette production ? Cette théorisation de l'espace invite aussi à repérer tous les sous-espaces spécifiques, c'est-à-dire les espaces où a lieu la production des programmes des neuf partis, ainsi que les sous-espaces des partis tels que ceux formés par les organisations ou associations connexes. Il s'agit d'observer comment la coexistence de ces espaces s'organise et de quelle manière cette organisation informe la production des mythes.

## **2. Les acteurs**

Si le politique est inscrit dans un espace composé de plusieurs espaces qui sont en relation entre eux, au-delà des contraintes et des ouvertures qu'ils englobent, il est primordial de repérer et d'interroger les acteurs qui jouent dans ces espaces, leurs statuts et leurs fonctions, leurs modes d'organisation et de participation dans la production et diffusion du politique européen. Chaque espace implique des acteurs différenciés dans la manière dont ils participent au politique. Il s'agit de les repérer et d'analyser les activités des uns en les rapportant aux activités des autres. Dans cette section nous développons des réflexions et des concepts permettant de saisir les acteurs du politique européen, leurs activités, ainsi que leurs interactions. Nous développons brièvement dans un premier temps l'idée des « participants institutionnels ». Puis, dans un second temps, en nous appuyant sur les travaux de Goffman, nous tentons de définir le processus de production électoral comme une situation d'interaction entre « participants institutionnels » et « participants informels », à savoir les électeurs.

## 2.1. Les acteurs institutionnels

La définition des champs officiels au sein desquels a lieu la production des discours électoraux invite à prendre en compte, en premier lieu, ces acteurs qui sont directement liés à la fabrication du politique européen, en particulier à la fabrication des programmes. Les élections constituent pour les partis des moments particulièrement importants. L'avenir et le maintien d'un parti dépendent souvent des résultats électoraux. La production des discours électoraux demeurent dès lors un processus capital pour les partis. Les propositions électorales sont censées représenter les visions fondamentales des partis. Elles doivent aussi permettre de rassembler leurs militants et ouvrir encore la possibilité d'adhésion d'autres électeurs à ces projets. Face à ces enjeux, les partis sont amenés à mobiliser un grand nombre d'acteurs pour la production de leur programme. Il s'agit des acteurs partisans, c'est-à-dire les cadres d'un parti, ses membres et ses militants. Nous pouvons encore ajouter les cadres et les membres des organisations ou associations liées aux partis, comme par exemple les organisations de jeunesse ou les organisations des femmes. D'une manière générale, nous pouvons distinguer trois types d'acteurs dans la production des programmes : (a) les groupes d'acteurs qui sont impliqués dans la production des programmes domestiques, français ou chypriotes, (b) les acteurs qui sont impliqués dans la production des manifestes européens, (c) les acteurs « hybrides », c'est-à-dire ceux qui participent à la production à la fois des programmes domestiques et des manifestes européens.

Or, si l'on considère l'évolution de l'institution politique et le processus de professionnalisation par lequel ce domaine se caractérise (Deloye, 1997), une étude portant sur le processus de production du discours politique doit prendre en compte et problématiser non seulement l'activité des membres et les cadres d'un parti mais aussi « l'ensemble des actions conduites par des professionnels de la communication agissant pour le compte des professionnels de la politique et à destination des gouvernés » (Riutort, 2007 : 53). Par cela, il ne s'agit pas de réduire le politique à cette activité communicationnelle. Au contraire, il s'agit d'une tentative d'élargir les perspectives d'étude du politique en introduisant ce nouvel élément structurant et en examinant les enjeux qu'il implique dans la réalisation de ce qu'on appelle le politique.

La communication politique, du moins en tant que profession, a été inventée aux Etats-Unis. L'avènement des conseillers, chargés de la communication des candidats et des élus, repose sur une transposition des savoir-faire issus du marketing. Ceux-ci peuvent être considérés comme les héritiers, en ligne directe, des professionnels des relations publiques (Nimo, 1970). L'organisation des campagnes présidentielles américaines a favorisé, dès la fin du XIXe siècle, le développement d'un style *marchandisé* de campagne électorale qui n'a cessé de se renforcer tout au long du XXe siècle (Riutort, 2007). Ainsi, les Etats-Unis sont le premier pays où la communication politique, en tant que profession, a été conduite à s'organiser<sup>12</sup>.

Les professionnels de la communication politique ont été placés en situation d'inventer leur propre rôle, en mettant l'accent au fur et à mesure de leur émergence, sur la contribution fonctionnelle qu'ils se faisaient fort d'exercer, en rapprochant le discours des gouvernants des attentes des gouvernés (Legavre, 1993). Ils ont, en quelque sorte, essayé de neutraliser leur activité professionnelle au sein de la vie politique en se présentant comme le moyen qui faciliterait et renforcerait le lien entre gouvernants et gouvernés. Or, les diverses études qui portent sur le champ politique sont loin d'accepter cette *neutralité* du métier du communicateur politique. Au contraire, il est soutenu que la professionnalisation de la communication politique aurait comme effet la transformation du *jeu* politique et l'imposition d'une définition nouvelle de l'activité politique, issue des *lois* du marketing et de la communication.

Nous n'insisterons pas davantage sur la discussion des diverses thèses issues des études portant sur la communication politique. Il nous semble très difficile d'arriver à une acceptation objective de l'interprétation du rôle des professionnels de la communication politique à ce point. Car cela dépend de la vision que le chercheur a du concept de la représentation dans un régime démocratique. Il n'en reste pas moins que quelles que soient les conclusions sur cette question, ces travaux pensent toujours – de manière positive ou négative – ces professionnels comme une instance intermédiaire entre le champ politique institutionnel et le champ politique élargi des électeurs.

---

<sup>12</sup> En 1968 est créée une association internationale spécialisée (IAPC, International Association of Political Consultants) qui un an plus tard se transforme en association professionnelle, en se dotant même d'un code déontologique dans les années 1975.

Autrement dit, pour nous, à ce stade de la démarche, l'objectif est moins de préciser les effets de l'émergence des conseillers en communication dans le domaine de la politique que de signaler que la communication politique est devenue, dans les régimes démocratiques contemporains, une activité ordinaire et annexe du métier politique. Ceci invite à prendre en compte dans l'étude du politique tous ces professionnels qui, à un titre ou un autre (journalistes, sondeurs, conseillers en communication, etc.) investissent l'activité politique en y important intérêts, logiques professionnelles, savoir-faire et croyances (Riutort, 2007). En même temps, il s'agit de retenir que cette activité implique une participation indirecte de citoyens dans la production du politique et que, par conséquent, l'étude sur le politique européen doit aussi prendre en considération les électeurs.

## **2.2. Les acteurs informels**

C'est par la mobilisation de certains éléments de la pensée d'Erving Goffman que nous tentons de conceptualiser l'idée de la participation implicite des électeurs dans la production des discours électoraux. Il s'agit d'une manière générale de définir les programmes des partis comme le résultat d'une interaction entre les acteurs du champ officiel de leur production et les acteurs composant le corpus électoral auquel ses programmes sont destinés. Dans cette perspective, nous développons dans un premier temps la métaphore théâtrale et la métaphore du rite. Dans un deuxième temps, nous proposons notre propre appréhension de ces métaphores en les adaptant à nos propres préoccupations analytiques et à notre objet de recherche : le politique européen.

### **2.2.1. La métaphore théâtrale**

Dans son premier livre, « *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi* », E. Goffman élabore le concept de la « métaphore théâtrale ». Celle-ci est le résultat de multiples réflexions portant sur les relations interactives entre deux ou plusieurs personnes. Avec la métaphore théâtrale, l'auteur propose de considérer, en quelque sorte, la vie sociale comme une scène de théâtre, avec ses acteurs et son public et par cela d'étudier les enjeux qui y émergent. Goffman tente de ramener une situation de la vie quotidienne, où une personne se trouve face à une ou plusieurs autres personnes, à une situation théâtrale, c'est-à-dire une situation où un acteur mène une représentation face à un public en adoptant des expressions, en vue de contrôler les impressions du public. Il s'agit en effet, d'étudier la manière et les moyens par lesquels, les acteurs sociaux s'expriment et tentent de définir leur situation en présence d'autres personnes<sup>13</sup>.

Les acteurs et leur public, pour produire leurs représentations et leurs interprétations, mettent en scène des valeurs, communément associées à certaines positions sociales. Il s'agit, le plus souvent, d'idéaliser le rôle que l'on occupe, ou auquel on aspire pour soi-même, et auquel est associée une certaine considération (Goffman, 1959). En ce sens, l'intérêt ici, n'est pas de chercher ce que l'acteur est en soi, mais de comprendre comment il produit telle ou telle impression et comment il s'y prend pour faire perdurer cette impression. La métaphore théâtrale de Goffman l'amène à mettre l'accent sur les impressions, sur les apparences qui résultent du jeu des acteurs.

La notion d'interaction ne se limite pas au cas où une personne se trouve face à une ou plusieurs autres. En effet, Goffman utilise la notion d'« équipe », qui renvoie à un « ensemble de personnes dont la coopération est indispensable pour le maintien d'une définition donnée de la situation » (Goffman, 1959 : 102). Autrement dit, une équipe est, en quelque sorte, un « acteur collectif » qui mène une représentation ; les membres d'une équipe vont devoir compter sur la bonne conduite des différents partenaires, sur leur solidarité, tout en proposant une façade de familiarité aux yeux du public. Plus encore, si l'on considère que le public forme aussi une

---

<sup>13</sup> L'acteur, pour mener à bien la représentation, dispose d'un « appareillage symbolique » : la « façade ». Cette façade englobe différents types d'éléments : des éléments en dehors de la personne, ce que Goffman appelle le « décor » (les différentes caractéristiques du lieu, les objets, etc.) et des éléments attachés à l'acteur : « la façade personnelle » (les vêtements, le sexe, l'âge, les caractéristiques raciales, la taille, l'attitude, les comportements gestuels, etc.).

équipe, on a affaire à une relation interactive entre deux équipes. Cette notion d'équipe est, d'ailleurs, souvent utilisée par des politologues et des sociologues dans des travaux portant sur la communication politique. Les membres d'un même parti politique sont considérés comme des éléments formant une équipe, au sens que Goffman donne au terme.

En effet, Goffman parle de « régions » pour définir le lieu dans lequel s'élabore ou s'organise la représentation. Il distingue deux types de régions : « la scène » et « les coulisses ». La scène renvoie au lieu où se déroule la représentation, tandis que les coulisses sont l'espace où les acteurs peuvent contredire l'impression donnée dans la représentation. Cette deuxième région remplit différentes fonctions ; c'est le lieu où on peut examiner la « face » de chaque membre de l'équipe et la rectifier si nécessaire, où l'on peut répéter la représentation, où l'on peut éduquer les membres défaillants de l'équipe, etc. Ainsi un même espace, un même endroit, peut être vu tantôt comme une scène tantôt comme les coulisses. Car la délimitation de ces deux régions est relative à la définition que l'on se donne du public (Collins, 1988). Autrement dit, ce qui joue sur la définition de la région n'est pas l'endroit en tant que tel, mais la présence ou pas d'un certain public dans cet endroit. En ce sens, l'accord entre les membres d'une équipe sur la manière de contrôler l'accès aux coulisses devient un élément essentiel de la mise en scène ; vu les fonctions que remplissent les coulisses, il ne faut surtout pas que le public sache ce qui s'y passe.

### **2.2.2. La métaphore du rite**

Contrairement à une certaine vision qui suppose que les individus agissent selon leur personnalité, ou leur intelligence, ou encore selon leur humeur, Goffman appréhende l'interaction comme un ordre social. En effet, celui-ci comprend des règles que les individus doivent suivre s'ils veulent paraître comme des gens « normaux » – dont le comportement entre dans la normalité). Ce qui préoccupe Goffman est le souci de mettre en évidence les règles sous-jacentes qui structurent les interactions sociales.

Ces règles sont nécessaires dans les relations interactives, car quand les acteurs se trouvent face à d'autres acteurs, ils sont pris dans un sentiment de vulnérabilité ; les relations en public sont considérées comme délicates. Cette vulnérabilité de chacun dans l'interaction explique en quelque sorte la mise en place d'un ordre normatif susceptible de réguler ces relations interactives (Nizet et Rigaux, 2005). Il existe, pour Goffman, deux types de règles : « substantielles » et « cérémonielles ». Les premières font sens par leur contenu même (ne pas tuer, par exemple), tandis que les règles cérémonielles ont souvent un contenu insignifiant mais permettant aux individus d'exprimer la valeur qu'ils reconnaissent à autrui et à eux mêmes. Autrement dit, nous considérons que derrière l'apparence insignifiante de ces règles, se cache le souci du respect de la « face » des individus. Le respect des règles renvoie à un rituel au sens durkheimien du terme ; c'est-à-dire, un « acte formel et conventionnalisé par lequel un individu manifeste son respect et sa considération envers un objet de valeur absolue, à cet objet ou à son représentant » (Goffman, 1959 : 73). C'est en effet, cette définition même, qui fournit la base constitutive de la métaphore rituelle. La proposition ici est de considérer l'interaction comme un rituel qui repose sur des codes sociaux standardisés et non comme des actions intentionnelles et rationnelles des individus<sup>14</sup>.

Il faut souligner que cette *ligne d'action*, n'est pas nécessairement intentionnelle ; elle repose sur la règle de la préservation de la face qui s'impose comme contrainte sur cette ligne d'action. La face sociale d'une personne est souvent son bien le plus précieux, mais elle n'est qu'un prêt que lui accorde la société ; si elle ne s'en montre pas digne, elle lui sera retirée. Ainsi, « par les attributs qui lui sont accordés et la face qu'ils lui font porter, tout homme devient son propre geôlier » (Goffman, 1959 :13). Dans cette perspective, la contrainte est ce sentiment

---

<sup>14</sup> Il y aurait dans l'interaction une ou plusieurs règles que tout individu devrait respecter en rendant ainsi possible le lien social. Pour Goffman, la règle fondamentale, censée être respectée par tout individu lorsqu'il est en interaction avec d'autres, est celle qui consiste à *faire préserver sa face et celle d'autrui*<sup>14</sup>. Il s'agit d'une double règle ; d'un côté, il faut éviter de perdre sa face, et de l'autre, il faut préserver la face des autres. Cette double règle conditionne toutes les autres, elle constitue la condition de possibilité de toute interaction ; elle fournit aux individus une ligne de conduite, une *ligne d'action*, que Goffman définit comme l'ensemble des actes, verbaux ou non verbaux, par lesquels l'individu exprime son appréciation de la situation, de lui-même et des autres interactants. L'objectif ici pour les individus en interaction est de stabiliser une définition commune de la situation et à travers celle-ci, la valeur des acteurs en présence (Voir E.GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1998 [1974]).

d'obligation que porte chaque individu, c'est-à-dire le sentiment de protéger sa face et celle d'autrui.

Les interactants, afin d'assurer le respect de leur face et celle de leurs partenaires, s'engagent dans un travail de *figuration*. La figuration sert à éviter tout risque de mettre en danger la face d'un des participants de l'interaction (changer de sujet de conversation, faire semblant de ne pas voir ou de ne pas écouter etc.). Ces pratiques de figuration sont le plus souvent codifiées et surtout *ritualisées* ; en ce sens, puisque le travail de figuration consiste à protéger la face, la face devient un objet sacré. Ceci permet à Goffman de s'inscrire dans une perspective durkheimienne et par là de soutenir que dans la société contemporaine, l'individu est devenu la valeur sacrée par excellence<sup>15</sup>. La règle fondamentale de la préservation de la face apparaît ici comme étant extérieure aux consciences individuelles, tout en exerçant sur elles une contrainte. Autrement dit, nous ne sommes pas libres d'agir comme nous voulons dans nos relations avec d'autres personnes, car il y a des règles qu'il faut respecter pour mener à bien une représentation.

En somme, si d'un côté, la « métaphore théâtrale » a permis à Goffman de soutenir la thèse que les interactions entre deux ou plusieurs personnes sont, en quelque sorte, structurées par le fait même qu'elles se déroulent dans un lieu public ou face à un public, de l'autre, la « métaphore du rite » lui a permis de mettre en évidence, l'origine des règles et des rites qui structurent les interactions.

### **2.2.3. Les électeurs comme public et comme élément de figuration**

---

<sup>15</sup> Si l'individu peut être considéré comme sacré il peut aussi redevenir profane. La sacralité de l'individu n'est pas un acquis éternel, il faut savoir la protéger, car tout rite peut produire un rite inverse par lequel on peut faire injure à la sacralité de la face d'autrui ou de sa propre face. En effet, la profanation de la face d'autrui va souvent de pair avec la profanation de soi. Ainsi, manifester sa considération à autrui est un moyen sûr pour préserver son amour propre, sa face ; de même, se tenir de façon convenable est le meilleur moyen de ne pas faire perturber la face d'autrui.

Dans cette perspective goffmanienne, les objets symboliques du politique peuvent être appréhendés comme le résultat concret d'une interaction entre deux ou plusieurs « équipes ». Les programmes politiques, sont considérés ici comme le fruit d'une interaction, pas nécessairement consciente, entre d'un côté le champ politique et de l'autre les électeurs. Au-delà de l'objectif attribué aux programmes électoraux d'exprimer un projet ou une vision politique, il émerge l'objectif de la mobilisation des électeurs à partir des mythes du politique. En ce sens, les mythes du politique sous forme de programme électoral ne se réduisent pas à la stricte vision des choses des partis, mais à une adaptation – non plus nécessairement consciente – de cette vision aux valeurs de la société dans laquelle s'inscrivent les électeurs.

La trace matérielle est en quelque sorte la « scène » ; la dimension de la production renvoie aux « coulisses », tandis que la dimension de la réception renvoie au « public ». Les programmes politiques sont donc des lieux où se déroulent les représentations du champ politique et dont le contenu est la représentation que le champ politique veut donner de lui-même. Or, la présence du public joue un rôle essentiel dans l'élaboration des représentations ; la façade de chacun ne correspond pas à un moi psychique, intérieur, mais plutôt à un moi extérieur et social. Autrement dit, la façade est construite socialement. Les électeurs participent, eux aussi, dans ce processus de production des mythes que les discours politiques mettent en scène. Mais ils participent d'une manière implicite : c'est le champ politique qui les fait participer, en prenant en compte leurs attentes dans le processus de production des programmes politiques.

Les programmes politiques renvoient à « une occasion sociale » (Goffman, 1959), à savoir une campagne électorale. L'interaction dans des occasions sociales nécessite un travail de *figuration*. La figuration suppose que l'on évite tout risque de compromettre le bon déroulement de l'interaction, en évitant, entre autres, d'accentuer les différences de point de vue des interactants. En ce sens, les programmes électoraux impliquent aussi de rapprocher, de renforcer le lien communicationnel entre les interactants en insistant sur leurs points communs. Ce sont les moyens que les professionnels de la communication politique utilisent pour « attirer » les électeurs, non pas en formulant des propositions originales, mais en respectant les *sensibilités* des électeurs. Ainsi, pour comprendre un objet symbolique, il faut d'abord mettre en évidence ces normes et ces valeurs qui règlent les relations interactives et dont l'objet est le résultat.

Nous reconnaissons dans les travaux de Goffman une référence importante pour notre étude. D'une part, la « métaphore théâtrale », permet de définir les produits symboliques de la communication politique, à la fois comme des résultats concrets de l'interaction entre champ politique et électeurs mais aussi comme des éléments matériels situés dans un espace public. D'autre part, la « métaphore du rite » sert comme support théorique complémentaire afin de soutenir l'idée que l'espace public est règlementé et que, donc, les interactions qui s'y passent – et par conséquent leurs résultats concrets – sont contraintes par ces règles. En ce sens, l'étude des traces des interactions signifie qu'il est nécessaire de ramener ces traces aux normes et aux valeurs qui agissent sur les relations interactives.

C'est, alors, moins vers une *anthropologie de la communication* que nous nous dirigeons : l'objet n'est pas seulement de problématiser la structure de l'intersubjectivité linguistique, ainsi que la formation et la structure de la compétence communicationnelle des sujets sociaux (Habermas, 1979). Nous nous dirigeons davantage vers une anthropologie de la production cognitive qui souligne le caractère co-constructiviste du sens, élaboré dans l'échange des êtres humains entre eux et au sein des espaces pluriels.

Prendre en compte la pluralité des espaces où se produisent les mythes de l'Europe cela signifie que les acteurs de la production des manifestes européens doivent aussi être appréhendés dans leur pluralité. Cette pluralité renvoie, au-delà du nombre de ces acteurs, à leurs statuts multiples, à leurs origines différenciées et à leurs fonctions particulières. Il s'agit de repérer également les acteurs qui participent à la production des programmes domestiques, les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec les acteurs de l'espace européen. Quant aux électeurs, il est important d'observer d'une manière générale comment leur participation implicite dans la construction des discours électoraux opère comme traduction des mythes soit selon les « grammaires » françaises soit selon les « grammaires » chypriotes.

### **3. Le(s) temps**

Si la production et la diffusion des mythes sur l'Europe impliquent des espaces et des acteurs multiples, l'enjeu de la dimension *poly-chronique* du politique européen ne doit pas être négligé. Le fait d'avoir défini des objets précis pour l'étude du politique européen, c'est-à-dire les programmes des élections du Parlement Européen de 2009, cela ne doit pas être interprété comme une tentative d'isoler le politique européen dans un moment donné de l'histoire. Ce qui est à isoler ce sont les objets du politique, ses traces, c'est-à-dire, les programmes électoraux eux-mêmes, afin de pouvoir l'étudier. La compréhension du politique tel qu'il se donne à voir par ces objets dépasse largement leur existence temporelle, en impliquant une perspective historique pluri-temporelle et pluri-dimensionnelle.

Partir de ce postulat consiste à prendre en compte dans notre démarche les différents rapports au temps que les discours électoraux construisent. Comment le passé légitime le présent ? Et comment leur articulation autorise l'avenir ? Il s'agit également de repérer les différents temps sociaux qui caractérisent les différents espaces, ainsi que les rapports au temps des acteurs qui sont impliqués dans la production des mythes du politique européen.

La dynamique des phénomènes sociaux constitue une dimension très importante dans l'investigation sociologique, même si, souvent, la question du temps et la réflexion sur la possibilité d'une dynamique du social qui y est liée, sont restées au deuxième rang de l'analyse sociologique. Cette dernière a plutôt privilégié un raisonnement en termes de stabilité, de reproduction. Dans cette partie nous nous donnons pour tâche d'explicitier la nécessité de la prise en considération, dans l'investigation sociologique sur le politique, de la dimension dynamique des phénomènes. Il s'agit, en effet, de penser la possibilité de réalisation d'une approche sociologique dont l'analyse des réalités idéelles du politique se fait à la fois en termes de possibilité de la stabilité et de possibilité de la transformation.

Dans un premier temps nous montrons l'importance de la dynamique dans la sociologie, dès les débuts de la construction de la discipline. Nous faisons référence aux visions du social d'Auguste Comte et d'Emile Durkheim pour montrer qu'au-delà de la revendication d'une science positive, la dynamique est un élément essentiel pour la construction de la conception du social. Dans un deuxième temps, nous nous appuyons sur la théorisation de la dynamique sociale proposée par Molino, afin de définir les mythes de l'Europe, tels qu'ils sont produits

par les programmes, comme des éléments qui permettent aux membres de l'espace qui les configurent d'interpréter et de se situer par rapport au changement « à moyen terme » (Molino, 1983). Nous articulons par la suite la théorie de Molino avec le concept de « régime d'historicité » (Hartog, 2003), afin de situer les mythes du politique européen, ainsi que les activités de leur configuration dans une perspective dynamique, indispensable pour leur compréhension.

### **3.1. De l'historicité des phénomènes sociaux**

La réflexion sur le rapport de la sociologie avec l'histoire commence dès la naissance de la discipline. A. Comte, fondateur de sociologie, voulait réaliser la rupture entre la sociologie et les sciences historiques, par sa vision d'une sociologie objectiviste s'inscrivant dans le modèle suprême des sciences de la nature. La tâche du père fondateur consistait, à mettre en évidence des lois sociales, lesquelles, à l'image des lois de la physique, permettent de déduire les conséquences d'une combinaison de phénomènes sociaux. Cependant, les phénomènes sociaux qu'envisage Comte sont plus complexes que les faits naturels du fait de leur rapport à l'histoire. Ce qui en ressort c'est la possibilité pour la sociologie d'avoir recours à une philosophie de l'histoire.

Dans ses « *Cours de philosophie positive* » au cours de l'année 1839, l'explication sociologique repose sur deux dimensions : « la statique sociale » et « la dynamique sociale » (Comte, 1975). La statique sociale renvoie à l'étude des conditions d'existence de la société, de l'ordre. A l'inverse, la dynamique sociale a pour tâche de découvrir les lois constantes qui régissent la continuité du présent et de l'avenir, et dont l'ensemble détermine la marche fondamentale du développement humain. Un phénomène social, alors, pourrait être considéré, soit comme un élément dans un état social donné, soit comme un élément dans l'histoire de la société. C'est pour cette raison que Comte met en avant l'importance de deux autres méthodes dans l'analyse sociologique, à côté de celle de l'observation et de l'expérimentation : d'une part, la méthode comparative, qui consiste à comparer différentes sociétés humaines, et, d'autre part, la méthode

historique, qui consiste à montrer par l'étude de séries de faits historiques l'évolution de la société.

E. Durkheim, bien qu'il accepte la vision comtienne d'une sociologie positiviste, se démarque d'elle par le rejet de l'« explication sociologique de la dynamique sociale », ainsi que de la valeur accordée à la méthode historique dans l'analyse sociologique. La sociologie naissante, pour Durkheim devait se défaire de l'histoire ou de la philosophie de l'histoire, comme de la psychologie introspective et de la littérature, dans la lutte pour l'autonomie de la discipline. C'est dans cet objectif qu'il rédige « Les Règles de la méthode sociologique » (Durkheim, 1999). Il spécifie l'objet de la sociologie, les faits sociaux, et sa méthode, l'expérimentation indirecte ou méthode comparative, en d'autres termes, la méthode des « variations concomitantes ». Par ailleurs, dans sa thèse doctorale, « De la division du travail social » (Durkheim, 1998) au lieu d'interroger les différentes figures historiques des sociétés, il s'attache à une comparaison de la structure sociale des sociétés éloignées l'une de l'autre, comme la société moderne et la société archaïque.

Cependant, les solidarités « organique » et « mécanique » demeurent des formes historiques de la structure sociale, puisque la question théorique qui préoccupe le sociologue n'est pas d'élaborer une conception de l'ordre social, mais d'identifier les conditions et les mécanismes changeants de la solidarité à l'époque de la modernité industrielle. Comme le souligne Loïc Wacquant, « la sociologie durkheimienne est également historique au sens où elle se propose de saisir les institutions dans le mouvement de leur devenir et où donc son développement harmonieux requiert une collaboration active et réfléchie avec l'historiographie » (Wacquant, 1995).

Cet élément peut être repéré dans « L'Evolution pédagogique en France » (Durkheim, 1938), où se trouve esquissée une sociologie historique de l'institution scolaire. Durkheim se propose en effet d'étudier le passé de l'institution afin de comprendre son présent : « de même qu'il faut plus d'un point pour déterminer la direction d'une ligne, surtout d'une ligne qui présente quelque complexité, de même ce point mathématique qu'est le présent ne nous permet pas de nous faire la moindre idée de la trajectoire d'une institution. Ce qui l'incline dans tel ou tel sens, ce sont des forces qui sont en elle, qui l'animent, mais qui ne transparaissent pas à la surface.

Pour les connaître, il faut les voir agir dans le temps ; c'est seulement dans l'histoire qu'elles se manifestent par leurs effets progressifs. C'est ainsi qu'un sujet scolaire ne peut être vraiment compris que quand il est rattaché à la série historique dont il fait partie, à l'évolution dont il n'est que l'aboutissant provisoire » (Durkheim, 1999 [1938] : 17-18).

Durkheim voit, donc, un grand intérêt dans l'approche historique. Elle peut jouer « dans l'ordre des réalités sociales un rôle analogue à celui du microscope dans l'ordre des réalités physiques » (1970: 154). L'approche historique sert à mettre en évidence les expressions particulières des lois et des mécanismes généraux étudiés par la sociologie. C'est en ce sens-là qu'Emile Durkheim perçoit le rapport de la sociologie à l'histoire et inversement : d'une part, en combinant l'individuel et l'événementiel avec le général et, d'autre part, en associant une analyse des *causes efficientes* qui ont suscité une institution avec l'étude des *fonctions sociales* qu'elle remplit dans la synchronie. Si Durkheim n'ait au départ la possibilité de la commutativité des deux méthodes, historique et sociologique, les traces de cette interpénétration sont présentes dans son propre œuvre.

### **3.2. A la dynamique du politique européen**

La compréhension du politique, de ses mythes et des activités de sa production et de recontextualisation nécessite un travail de temporalisation. Les objets du politique et les activités qui les produisent ne peuvent pas être considérés comme étant contextualisés temporellement, isolés dans un moment donné de l'histoire.

Pour J. Molino « il n'y a pas de choses à l'essence bien définie et invariable, mais plutôt des entités en perpétuel flux dont nous ne pouvons décrire les changements que par rapport à des propriétés qui se transforment dans les choses » (1983 : 7). Ainsi, d'un point de vue ontologique, Molino considère les agents sociaux comme adaptatifs, dotés d'un système de modélisation interne de leur environnement et dotés aussi d'une capacité (limitée) de choix. Il voit aussi l'existence des populations organisées de façon plus ou moins hiérarchisées et dotées

d'institutions ; enfin il soutient l'existence des artefacts culturels, matériels et symboliques. En ce sens, l'évolution s'opère par la variation, la reproduction et la sélection de ces diverses entités au sein des domaines dont elles relèvent, par l'interaction adaptative de ces domaines entre eux et de ces domaines avec leur contexte social. Les entités de base de cette ontologie sont donc des choses dotées de propriétés à l'identité variable et partiellement arbitraire. Ce sont ces choses qui permettent de saisir les transformations du rapport au monde au sein d'une société.

Plus précisément, partant d'un questionnement anthropologique, celui du rapport entre les êtres vivants et le changement, J. Molino situe les individus et les espèces dans un monde caractérisé par une stratification complexe de changements. Ces changements prennent une valeur différente selon la durée de vie des individus appartenant à une espèce donnée. Il distingue trois types de changement par rapport à une espèce particulière : les changements à très court terme, les changements à moyen terme et les changements sur le long terme. Tandis que les changements à court et à long terme sont pris en charge par l'organisation physiologique de l'être vivant, les changements à moyen terme poseraient problème aux êtres vivants, car ils risquent d'échapper aux réponses adaptatives mises en place par l'évolution.

Or, l'existence de la dimension symbolique au sein du monde humain, permet aux individus de représenter et, dans une certaine mesure, de contrôler ces changements à moyen terme. En effet, la représentation symbolique, grâce à la mémoire individuelle et collective, donne la possibilité aux individus de vivre dans une temporalité intermédiaire, qui n'est ni celle des heures et des jours ni celle des ères géologiques. L'homme évite de se perdre dans l'instant et de vivre dans l'immédiateté de l'ici et du maintenant d'un monde qui n'a ni passé ni futur. Ceci, par l'organisation de son expérience selon les histoires constitutives d'une configuration sociale qui informe la possibilité des pratiques et des liens sociaux présents et à venir. Suivant ces acceptations, les programmes politiques et les mythes qu'ils construisent se présentent comme des histoires qui permettent aux membres de la société européenne de comprendre le monde, son évolution, ainsi que de donner un sens à leurs actions.

Le concept de *régime d'historicité* élaboré par F. Hartog (2003) permet de saisir cette dynamique du social telle qu'elle est théorisée par Molino. Le régime d'historicité est en fait défini par son concepteur comme un « outil » permettant la recension de cas multiples

d'historicité en mettant l'accent sur « la diversité des régimes d'historicité » (2003 : 20). L'objectif principal de son travail est d'observer les différents rapports au temps qui ont existé dans des sociétés diverses et par là d'établir des comparaisons afin de comprendre les spécificités qui caractérisent la manière contemporaine de construire et vivre le temps. Il s'agit pour l'historien de comprendre, « des moments de crise du temps, ici et là, quand viennent, justement, à perdre de leur évidence les articulations du passé, du présent et du futur [...] A-t-on affaire à un passé oublié ou trop rappelé, à un futur qui a presque disparu de l'horizon ou à un avenir surtout menaçant, un présent sans cesse consumé dans l'immédiateté ou quasiment statique et interminable, sinon éternel ? » (Hartog, 2003 : 26). En ce sens, un régime d'historicité se présente comme « l'une des conditions de possibilité de la production d'histoires : selon les rapports respectifs du présent, du passé et du futur, certains types d'histoire sont possibles et d'autres non » (2003 : 28).

Ce concept du régime d'historicité se situe dans le prolongement de la pensée de l'historien allemand R. Koselleck. Hartog emprunte à Koselleck deux concepts fondamentaux. Le premier est le *champ d'expérience*, qui désigne le domaine où s'inscrivent les différentes actions humaines passées et rendant compte en quelque sorte de l'attachement du passé au présent ; c'est « le passé actuel dont les événements ont été intégrés et peuvent être remémorés » (Koselleck, 1990 : 311). Le second concept est celui d'*horizon d'attente*, qui renvoie quant à lui à la prise en compte du futur dans le présent en tentant par là de construire « ce-qui-n'est-pas-encore, à ce-qui-n'est-pas-du-champ-de-l'expérience, à ce-qui-n'est-encore-qu'aménageable » (1990 : 311).

Le degré d'écart ou de proximité entre l'espace d'expérience et l'horizon d'attente est fondamental. C'est celui qui définit les différents rapports au temps. Les variations concomitantes des ces deux concepts donnent à voir les variations de la conscience historique selon les époques et les espaces. C'est cet écart (ou proximité) que Hartog définit comme « régime d'historicité » (Hartog, 2003).

La prise en compte de la dimension dynamique du politique, se traduit au niveau analytique par une tentative de comprendre les enjeux qu'impliquent les processus de production et de diffusion des mythes sur l'Europe, afin de connaître la réalité du passé qui est représentée

matériellement, puis d'examiner les avenir possibles auxquels le politique matérialisé donnera lieu. Le politique ne se produit pas *ex nihilo*, à partir d'un temps zéro. Il se construit à partir des acceptations qui impliquent à la fois le passé, le présent et le futur. Les « constats » du passé expliquent l'état du présent et légitiment les projets du futur. Comment peut-on par exemple comprendre la « crise » à laquelle les programmes électoraux se réfèrent et qu'ils construisent à la fois, sans examiner un avant et un après la crise, à savoir l'« ordinaire » lui-même ? De même, pour les activités, comment comprendre les activités de production des programmes par exemple sans saisir les logiques qui les fondent et les futurs qui les orientent ?

Les réflexions sur la dimension dynamique du politique, que nous venons de présenter, fournissent dans cette recherche certaines bases théoriques à partir desquelles on peut penser la cohabitation des « régimes d'historicité » dans un même cadre analytique, c'est-à-dire dans la dynamique du social. Ces propositions peuvent être introduites dans la démarche sociologique comme, en quelque sorte, le squelette de la réflexion sur la dynamique du politique européen, son passé et ses futurs, ses a priori et ses projets. Nous pouvons, dans la prolongation de cette acceptation, suggérer que les missions imparties à un gouvernement sont variables : elles se fixent dans le mouvement même de constitution d'une société et sont à la mesure de la légitimité qu'il parvient à acquérir. Autrement dit, il faut attribuer au politique une perspective constructiviste et une dimension dynamique.

Il n'y a pas d'affaires politiques en soi. Le domaine de l'intervention politique relève d'un processus de production qui implique non seulement des espaces sociaux, des gouvernants et des gouvernés, mais aussi les régimes d'historicité qui relient des espaces et des individus dans le temps et qui informent donc sur la possibilité de construction du politique au niveau européen.